ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON CONVENTIONNELS - (N° 174)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 98

présenté par M. Colas-Roy

ARTICLE 3 TER

•							
۸	1	darmiàra	nhraga	aubatituar	01117	mata	
\boldsymbol{H}	Ia	dermere	pili ase,	substituer	aux	mots	

« ces impacts »

les mots:

« cet impact ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.